

Image not found or type unknown



Sos supplément pour ses études

Par **cavi404**, le **26/01/2008** à **18:09**

je suis divorcée depuis 1994 de ce mariage j'ai 1 fille que j'ai à ma charge .mon ex me verse 1 pension d'entretien.aujourd'hui elle a 18ans et rentre en étude supérieure ce qui engage des frais pour un appart suis-je en droit de demander au père de participer aux frais.